

# LE MONSIEUR VINCENT

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X  
Bulletin de la Chapelle du Sacré-Cœur

155, route du Grobon  
01400 Châtillon-sur-Chalaronne



## Quelle(s) fin(s) ultime(s) pour l'homme ?

Un cours photocopié de science politique a récemment retenu toute mon attention <sup>1</sup>. Il traite de la finalité, ou téléologie selon le terme savant, et avance une thèse quelque peu paradoxale qui s'énonce ainsi : « Pour ce qui concerne la finalité absolument ultime de l'homme, cette finalité est double : une double finalité absolument ultime, naturelle et surnaturelle ».

Notons que cette thèse n'est pas une thèse de philosophie politique, comme elle semble se présenter, mais de théologie car elle traite de la destinée surnaturelle de l'homme.

Cette thèse s'appuie sur de nombreuses citations de théologiens et de philosophes, et notamment sur l'autorité de saint Thomas d'Aquin (à qui il est possible de laisser son titre de saint puisqu'il s'agit d'une réflexion théologique). Commençons par exposer la thèse avant de la discuter et de la juger.

## Le principe de finalité

L'auteur commence par donner quelques définitions métaphysiques sur les notions de nature, matière et forme, ordre et finalité <sup>2</sup>.

Il rappelle l'adage scolastique selon lequel tout agent agit pour une fin et en tire quelques observations classiques.

L'homme qui agit pour des fins intermédiaires subordonnées les unes aux autres doit forcément agir pour une fin ultime qui ne peut être qu'unique : « il n'y a qu'une seule finalité ultime ».

Un exemple est donné, celui d'un forgeron qui fabrique une épée en vue de fins diverses de plus en plus hautes : concevoir de bonnes épées, permettre aux chevaliers de se battre correctement, défendre la Cité... Cet exemple se conclut de la sorte : « Donc la fin ultime du forgeron est de procurer le Bien Commun et de rendre gloire à Dieu. En aucun cas la fin ultime du forgeron n'est le salut des âmes par exemple, élément constitutif d'un autre ordre : l'ordre surnaturel ». L'auteur ici penche plutôt pour une fin ultime unique : la seule fin naturelle !

<sup>1</sup> Ce texte de 8 pages n'est pas signé. J'en connais l'auteur et entends ici une discussion sur les idées exposées dans cet écrit dans le cadre d'une pure controverse intellectuelle et théologique. Quand une citation ne comporte pas de références, c'est qu'elle est extraite de ce texte.

<sup>2</sup> L'auteur utilise une définition étrange de la nature (« La nature est l'essence en acte. La nature est en quelque sorte la projection de l'essence dans l'existence ») qu'il serait trop

long de critiquer dans le cadre de cet article sur la finalité ultime de l'homme. Mais il est évident que des notions métaphysiques mal assimilées peuvent conduire à des erreurs dans la suite du raisonnement. Nous renvoyons nos lecteurs à un manuel classique de métaphysique : R.P. H.D. Gardeil, *Initiation à la philosophie de saint Thomas d'Aquin, IV Métaphysique*, Editions du Cerf, Paris, 1966.

## La fin ultime naturelle de l'homme

L'auteur précise ensuite son propos en se penchant sur « la notion d'exigence de la nature ». Quand Dieu crée une nature, il lui donne, dans l'ordre général de l'univers, tout ce qui lui permet d'atteindre sa fin : « tout ce qui est naturel à une nature, est dû à cette même nature ». La conclusion est : « donc, il existe une finalité absolument ultime naturelle atteignable par la nature. [...] L'on ne peut concevoir une nature sans la finalité qui lui correspond, et sans que cette nature possède en elle-même les puissances actives de cette réalisation. Il s'ensuit donc que l'homme, et par là-même la Société Politique, possèdent cette puissance active naturelle et le moyen d'atteindre sa fin naturelle SANS UN NECESSAIRE SECOURS SURNATUREL ».

Sont ensuite rapportées des affirmations du Magistère de l'Eglise (saint Pie X et Pie XII) concernant l'absolue gratuité du surnaturel et la condamnation de ceux qui affirment que la nature exige le surnaturel. Remarquons en bonne logique que ces rappels du Magistère n'appuient en rien la thèse de l'auteur : l'affirmation de la gratuité du surnaturel n'équivaut pas à dire qu'il faut dédoubler la fin ultime de l'homme.

### Thèse de l'auteur (finalité ultime double) et conséquences

Mais comme l'homme est élevé par Dieu à l'ordre surnaturel, l'auteur en conclut sa fameuse thèse sur l'unique double finalité ultime de l'homme, la finalité ultime naturelle et la finalité ultime surnaturelle. Ces deux finalités ultimes ne sont pas subordonnées mais coordonnées car elles correspondent à deux ordres différents, l'une à l'ordre naturel, l'autre à l'ordre surnaturel.

L'auteur examine deux conséquences de sa thèse : la question du bonheur naturel de l'homme et la fin de la société politique.

Pour la question du bonheur, il est affirmé que la vision béatifique ne supprime pas le bonheur de la connaissance naturelle de Dieu : « Or si la nature humaine nécessite comme fin le bonheur de par sa nature d'intellect, Dieu ne peut pas le lui refuser. Donc l'homme a pour fin naturelle Dieu, à distinguer de la participation à la nature divine (fin dans l'ordre surnaturel) ». Le texte fait une incursion dans la question de l'état des enfants

morts sans baptême et qui sont dans les limbes pour faire comprendre ce bonheur naturel dû à la nature humaine, bonheur désigné par l'expression « béatitude éternelle » dans une citation.

Pour ce qui est de la fin de la société politique, nous avons l'affirmation suivante : « La finalité ultime naturelle de l'homme dans la société politique exigée par sa nature est de manière intrinsèque le Bien Commun de la société politique et de manière extrinsèque la glorification de Dieu par l'harmonieuse réalisation des plans divins du Créateur sur sa création ».

### La preuve par saint Thomas d'Aquin

L'auteur s'appuie principalement sur trois citations du Docteur angélique, dont l'une est qualifiée de « définitive ».

1. *Somme théologique*, Ia, q. 23, a. 1 : « Or la fin vers laquelle Dieu oriente ses créatures est double. L'une dépasse la mesure et le pouvoir de la nature créée, et cette fin est la vie éternelle, qui consiste en la vision divine, activité qui dépasse la nature de tout être créé, ainsi qu'on l'a établi plus haut. L'autre fin est une fin proportionnée à la nature créée, de telle sorte que la créature puisse y atteindre par les ressources de sa nature ».

2. *Somme théologique*, Ia IIae, q. 62, a. 1 : « Il y a deux sortes de félicité : l'une est proportionnée à la nature humaine, et l'homme peut y parvenir par les principes de son être ; l'autre dépasse la nature humaine, et l'homme ne peut l'atteindre que par une certaine participation de la Divinité, conformément à cette parole, II Pier, I 4 : *Par Jésus-Christ, nous sommes devenus participants de la nature divine*. Et comme cette béatitude dépasse la proportion de la nature, l'homme ne peut la conquérir par les principes naturels qui suffisent pour produire les œuvres bonnes dans sa sphère ; il faut donc que Dieu lui donne certains principes pour le mettre en rapport avec la béatitude supérieure, de même que les principes de sa nature secondée par l'assistance divine (*gratia naturalis*), le mettent en rapport avec sa fin naturelle ».

3. *De Veritate*, question 14 (la foi), article 2 : « Or le bien ultime de l'homme, qui meut en premier comme une fin ultime la volonté, est double. L'un d'eux est proportionné à la nature humaine, car les puissances naturelles suffisent pour l'obtenir ; et ce bien est la félicité dont les philosophes ont parlé ;

soit la contemplative, qui consiste dans l'acte de la sagesse ; soit l'active, qui consiste d'abord dans l'acte de la prudence, et conséquemment dans les actes des autres vertus morales. L'autre est le bien de l'homme qui dépasse la mesure de la nature humaine, car les puissances naturelles ne suffisent pas pour l'obtenir, ni même pour le connaître ou le désirer, mais il est promis à l'homme par la seule libéralité divine ; I Cor. II, 9 : « L'œil n'a point vu, etc. », et ce bien est la vie éternelle ».

D'autres auteurs sont aussi cités, comme Louis Jugnet, le Père Garrigou-Lagrange, le Père Santiago Ramirez, afin de donner encore plus de poids à cette thèse. Les contradicteurs sont eux taxés de « surnaturalisme », assimilés à ceux qui nient la gratuité de la vie surnaturelle, partisans de l'« hérésie de Vatican II ».

Voyons maintenant ce qu'il faut penser de cette thèse au regard de la saine théologie.

### **De quel homme s'agit-il ?**

Le nœud du problème est là : de quel homme s'agit-il ? D'un homme abstrait, objet d'études spéculatives de la part des théologiens, ou de l'homme réel, concret, qui s'insère dans la création voulue et réalisée effectivement par Dieu. Car Dieu aurait pu parfaitement, sans aucune injustice, créer l'homme dans un état de pure nature, c'est-à-dire sans l'élever à la vie surnaturelle, sans lui donner sa grâce en ce monde et le bonheur éternel dans l'autre. Cet homme théorique aurait eu une fin ultime purement naturelle : la vie vertueuse et une connaissance naturelle de Dieu ici-bas. Son âme, naturellement spirituelle et immortelle, aurait pu connaître dans la vie éternelle, dans la mesure de la conformité de ses actions libres avec sa fin dernière, un bonheur fait de la connaissance de Dieu par les lumières naturelles de la raison. Mais il s'agit ici de théologie-fiction car cet homme n'existe pas et n'existera jamais de fait. Dieu a appelé l'homme à la vocation surnaturelle dès le début de l'humanité. Adam et Eve ont été créés en état de grâce, dans l'état de justice originelle. Ils étaient destinés, comme tous les hommes par la suite, à la vision béatifique que l'homme obtient s'il meurt en état de grâce. Si la

nature humaine exige de soi une fin ultime naturelle, Dieu a de fait élevé l'homme à un état surnaturel et lui a donné une fin ultime supérieure, qui ne détruit pas sa fin naturelle mais la surpasse et l'absorbe.

Les théologiens, très légitimement, distinguent dans leurs études ce qui relève de la fin naturelle de ce qui appartient à la fin surnaturelle, tout en n'admettant qu'une seule fin ultime, la fin surnaturelle.

L'homme n'a donc qu'une fin ultime, elle est surnaturelle.

### **Le problème de la dualité unique**

Notons que la thèse développée dans l'écrit critiqué se présente sous la forme d'un paradoxe qui semble assez difficile à concevoir. L'auteur est obligé d'admettre que la fin ultime ne peut être qu'unique, sinon elle n'est tout simplement pas ultime. Mais comme il veut maintenir mordicus une fin ultime de la nature, qu'il refuse d'englober dans la fin ultime surnaturelle, il développe un concept audacieux d'une seule fin ultime mais qui serait double. Une fin est une tendance vers un bien : il y aurait donc une seule tendance mais vers deux biens distincts, irréductibles et non subordonnés. Gare à l'écartèlement. Cette thèse, qui peut se dire mais pas se penser, comme tout ce qui s'oppose au principe de non-contradiction, est en fait une schizophrénie téléologique, un saucissonnage de l'âme humaine, un dualisme introduit dans l'ordre de la finalité.

Notre forgeron du texte est censé travailler pour gagner sa vie et aider à défendre la cité, mais il lui est interdit de bien faire ce même travail pour mériter la vie éternelle. Pauvre forgeron qui devra trouver une épée spirituelle capable de séparer en lui ce qui revient à l'ordre naturel et ce qui revient à l'ordre surnaturel. Il est bien évident que cet artisan travaille pour plusieurs fins, dont plusieurs sont naturelles, mais qu'ultimement, comme toutes ses actions je l'espère, il travaille pour la gloire de la Sainte Trinité et le salut de son âme<sup>3</sup>.

Mais revenons au réel et lisons chez quelques auteurs, qui passent pour avoir eu quelques idées intéressantes, leurs explications sur le sujet.

<sup>3</sup> Le catéchisme apporte une réponse très claire à cette question de la finalité ultime : « Pour quelle fin Dieu nous a-t-il créés ? Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer et le servir dans cette vie et jouir ensuite de lui, dans l'autre vie, au paradis »

(*Catéchisme de la Doctrine chrétienne* de saint Pie X, question 13). La fin ultime de l'homme est donc sa fin surnaturelle. Nous avons vraiment l'impression ici d'enfoncer des portes ouvertes.

## Jean Daujat

« Nous avons expliqué que la vie morale est la recherche de la fin dernière de l'homme. En morale naturelle nous avons envisagé une fin dernière naturelle répondant aux plus hautes aspirations de la nature humaine et constituant la plus haute perfection accessible à la nature humaine. Or la Révélation chrétienne nous a appris que le vrai but de la vie humaine, ou la vraie fin dernière de l'homme, est la pleine possession de la Joie infinie et parfaite qui est Dieu Lui-même dans la vie éternelle, c'est-à-dire *une fin dernière surnaturelle* à laquelle notre nature humaine est par elle-même absolument incapable d'aspirer et de parvenir, mais à laquelle nous sommes appelés par la grâce et qui nous sera donnée par un pur don de Dieu.

[...] Cela ne veut pas dire que la vie humaine serait partagée entre deux morales, la morale naturelle et la morale surnaturelle, car il ne peut y avoir qu'une seule fin dernière, et nous savons par la Révélation que c'est la vie éternelle qui est la seule vraie fin dernière de notre vie, donc il ne peut y avoir qu'une seule morale, et c'est la morale chrétienne à laquelle notre vie est réellement et effectivement soumise. Cela ne veut pas dire pourtant que la morale naturelle soit supprimée ou abolie, car elle se trouve tout entière à l'intérieur de la morale chrétienne au sein de laquelle elle est absorbée (on ne peut être bon comme fils de Dieu si on est mauvais comme homme, la perfection de l'homme n'est plus fin dernière, mais demeure comme fin seconde subordonnée à la fin dernière surnaturelle) »<sup>4</sup>.

## Le R.P. Bernard, o.p.

« Assurément, s'il était laissé à lui-même dans les limites de sa propre nature, l'homme pourrait déjà travailler dans une bonne mesure à son développement intellectuel et moral : il le ferait par les moyens mêmes que lui fournit sa nature et par les habitudes que cette nature lui permet d'acquérir ; il le ferait en vue de certaines fins connaturelles auxquelles il tend comme par instinct et dont il a un sens presque inné. De cet ordre naturel il est évident que nous retrouvons partout des traces : nous les

retrouvons chez ceux qui se désintéressent de toute élévation surnaturelle ou qui s'y refusent ; mais nous les retrouvons aussi chez ceux qui consentent à vivre surnaturellement, car la grâce ne détruit pas la nature mais s'y ajoute et ne peut que la parfaire. D'ailleurs, Dieu non plus n'est pas absent de cet ordre naturel ; il y règne souverainement, il y étend comme en toutes choses sa présence d'immensité, et il prête à tout moment son aide créatrice. Mais en fait c'est une tout autre vie qu'il propose à sa créature humaine : pour elle il transforme sa présence d'immensité en une présence d'intimité, et l'aide qu'il lui offre n'est plus seulement créatrice, elle est sanctificatrice. Cet appel de Dieu change complètement le plan même de notre vie. A nos fins purement naturelles, il substitue une fin surnaturelle. Aussi bien, notre nature évidemment n'y suffit plus, et voilà pourquoi à nos moyens naturels, innés ou acquis, se surajoutent par grâce divine des moyens tout surnaturels qui composent en nous un surcroît d'être et de vertu en rapport avec la fin qui nous est proposée »<sup>5</sup>.

## Le P. Auguste-Alexis Goupil, s.j.

« Connaître Dieu et l'aimer, telle est donc la fin dernière où consiste le bonheur de toute créature intelligente. Mais il y a deux façons bien différentes de connaître Dieu : l'une *naturelle*, c'est-à-dire proportionnée aux forces de la nature créée, et qui consiste pour l'homme à atteindre Dieu par le moyen du raisonnement, à le connaître par ses œuvres, à découvrir en elles sa souveraine perfection. Cette connaissance médiate de Dieu, et un amour correspondant, auraient pu être la fin et le bonheur naturels de l'homme ; en réalité, cette fin naturelle n'a jamais été la sienne. Il y a une autre façon de posséder Dieu ; c'est de le connaître immédiatement, intuitivement, comme il se connaît et s'aime lui-même, sans le détour ni l'imperfection du raisonnement, mais directement et face à face. Cette vision intuitive, qui s'appelle aussi béatifique, est-elle proportionnée aux forces et aux exigences de la nature humaine ? Nullement, elle les dépasse totalement ; c'est ce qu'on exprime en disant qu'elle est *surnaturelle*, au-dessus de toute nature créée. Toutefois, c'est à cette fin surnaturelle et à ce bonheur que Dieu destine l'homme »<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> Jean Daujat, *L'ordre social chrétien*, Beauchesne, Paris, pages 69 et 70.

<sup>5</sup> R.P. Bernard dans son commentaire du volume de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin regroupant les questions 61 à 70 de la Ia IIae, édition avec traduction française, notes et

commentaires dite de la *Revue des Jeunes* (Editions du Cerf, Paris, 1953, pages 417-418).

<sup>6</sup> P. Auguste-Alexis Goupil, *La grâce*, Librairie Paillard, Paris, 1942, page 2.

## Mgr Marcel Lefebvre et le Cardinal Pie

« La vérité est tout autre : Dieu n'a pas créé l'homme dans l'état de pure nature. Dieu a constitué l'homme d'emblée dans l'état surnaturel : Dieu, dit le concile de Trente, avait constitué le premier homme « dans l'état de sainteté et de justice » (Dz 788). Que l'homme ait été destitué de la grâce sanctifiante, ce fut la conséquence du péché originel, mais la Rédemption maintient le dessein de Dieu : l'homme reste destiné à l'ordre surnaturel. Etre réduit à l'ordre naturel est pour l'homme un *état violent* que Dieu n'approuve pas. Voici ce qu'enseigne le Cardinal Pie, montrant que l'état naturel n'est pas en soi mauvais, mais que c'est sa destitution de l'ordre surnaturel qui est mauvaise :

"Vous enseignerez, donc, que la raison humaine a sa puissance propre et ses attributions essentielles ; vous enseignerez que la vertu philosophique possède une bonté morale et intrinsèque que Dieu ne dédaigne pas de rémunérer, dans les individus et dans les peuples, par certaines récompenses naturelles et temporelles, quelquefois même par des faveurs plus hautes. Mais vous enseignerez aussi et vous prouvez, par des arguments inséparables de l'essence même du christianisme, que les vertus naturelles, que les lumières naturelles, ne peuvent conduire l'homme à sa fin dernière qui est la gloire céleste.

Vous enseignerez que le dogme est indispensable, que l'ordre surnaturel dans lequel l'auteur même de notre nature nous a constitués, par un acte formel de sa volonté et de son amour, est obligatoire et inévitable ; vous enseignerez que *Jésus-Christ n'est pas facultatif et qu'en dehors de sa loi révélée, il n'existe pas, il n'existera jamais, de juste milieu philosophique et paisible* où qui que ce soit, âme d'élite ou âme vulgaire, puisse trouver le repos de sa conscience et la règle de sa vie.

Vous enseignerez qu'il n'importe pas seulement que l'homme fasse le bien, mais qu'il importe qu'il le fasse au nom de la foi, par un mouvement surnaturel, sans quoi ses actes n'atteindront pas le

but final que Dieu lui a marqué, c'est-à-dire le bonheur éternel des cieux..." »<sup>7</sup>.

Si l'ordre surnaturel est purement gratuit et dépasse les capacités et les exigences de toute nature créée, il se trouve que concrètement il est obligatoire pour l'homme. L'homme ne peut le rejeter pour se contenter de vivre selon ses facultés purement naturelles<sup>8</sup>.

## Qu'en pense saint Thomas d'Aquin ?

Les citations de saint Thomas d'Aquin présentées en faveur de la thèse de la double finalité ultime peuvent impressionner un lecteur non averti.

Remarquons que ces citations ne sont jamais tirées d'un article consacré à la question de la finalité ultime de l'homme. La première citation est extraite d'un article de la question 23 de la Prima Pars de la *Somme théologique*, question qui traite de la prédestination. Saint Thomas se demande si les hommes sont prédestinés par Dieu et établit une distinction entre les créatures privées de raison, qui sont conduites par la Providence en général et les créatures raisonnables, « capables de vie éternelle », qui sont conduites par une Providence particulière appelée prédestination. La distinction entre les opérations naturelles, qui relèvent de la Providence, et les opérations surnaturelles, qui sont du ressort de la prédestination, ne permet pas de conclure que saint Thomas enseigne la thèse d'une double finalité ultime de l'homme.

Les deux autres citations concernent la même question, soit pour les vertus théologiques en général (question 62 de la Ia IIae de la *Somme théologique*) soit pour la vertu théologique de foi en particulier (*De Veritate*, question 14, article 2). Saint Thomas établit une analogie qui s'énonce ainsi : de même que Dieu donne aux créatures les moyens d'atteindre leur fin naturelle, de même il donne aux créatures raisonnables les moyens d'obtenir leur fin surnaturelle (les vertus théologiques en général ou la

<sup>7</sup> Mgr Marcel Lefebvre, *Ils l'ont découronné*, Editions Fideliter, Escuroles, 1987, page 24. La citation du Cardinal Pie (*Œuvres*, tome II, pages 380-381) est reprise du livre de Jean Ousset, *Pour qu'Il règne*, page 117.

<sup>8</sup> Nous pouvons citer encore comme autorité dans cette question doctrinale René Simon qui, dans son cours de morale (*Morale, philosophie de la conduite humaine*, Beauchesne, Paris, 1961, page 124) écrit en note : « L'analyse thomiste, nous venons de le rappeler, se tient sur un terrain strictement théologique et le philosophe ne saurait de ce fait l'utiliser telle quelle et l'intégrer à sa propre construction. Si nous suivons

de près cette analyse, c'est tout d'abord parce que l'idée et la détermination philosophique d'une fin dernière purement naturelle lui doivent, en quelque sorte par ricochet, leurs propres précisions. C'est ensuite parce que le philosophe croyant sait, par une autre voie que la raison, que l'idée d'une fin dernière purement naturelle n'est qu'une idée, au sens presque kantien du terme ; elle se présente en tout cas comme une simple hypothèse ; le philosophe est donc invité à céder la place au croyant. Tout au moins la philosophie est-elle appelée à reconnaître ses propres limites ».

foi en particulier). Dieu donne à chacun les moyens d'atteindre sa fin. Ce raisonnement n'implique en rien la non-subordination de la fin naturelle de l'homme à sa fin surnaturelle et la double finalité ultime de l'homme. Notons que tirer à soi telle ou telle expression de saint Thomas peut conduire à des thèses aussi opposées que la nécessité du surnaturel ou la thèse de notre auteur. Quand saint Thomas dit : « Le bien ultime de l'homme est double, qui meut premièrement sa volonté *comme* une fin ultime », il utilise le mot *quasi* en latin qui n'établit pas une similitude mais une analogie : « à la manière d'une fin ultime ». Saint Thomas établit une analogie et n'affirme pas une soi-disant double finalité ultime de l'homme.

La traduction qui est faite de l'article 1 de la question 62 (Ia IIae) est même malhonnête. Elle fait dire à saint Thomas : « de même que les principes de sa nature, secondée par l'assistance divine (*gratia naturalis*), le mettent en rapport avec sa fin naturelle ». Le lecteur qui ne prend pas la peine de vérifier dans le texte latin croit que l'expression « *gratia naturalis* » se trouve dans le texte latin. Or il n'en est rien, saint Thomas écrit en effet : « non tamen absque adjutorio divino ». Le concept de grâce naturelle est une invention de notre auteur, décidément amateur des cercles carrés : la grâce suppose la gratuité, la nature non, comme l'explique par ailleurs longuement notre apprenti théologien. Saint Thomas rappelle cette autre vérité fondamentale : après le péché originel, les seules forces naturelles ne suffisent pas à l'homme pour qu'il réalise toute la bonté de sa nature. En raison des blessures de la nature, il a besoin concrètement des secours de la grâce divine, qui n'a rien de naturel, pour observer avec persévérance l'ensemble des commandements. Solliciter des textes est déjà une tromperie, fabriquer un faux en est une autre.

Mais pour rester dans l'exposé de saint Thomas, pourquoi ne pas aller voir la partie de la *Somme théologique* qui parle expressément de la béatitude et de la fin ultime de l'homme, plutôt que de tenter de s'appuyer sur des *obiter dicta*<sup>9</sup> ? Saint Thomas traite cette question dans les questions 1 à 5 de la Ia IIae. Il ne parle que d'une seule fin dernière de l'homme et se pose même la question : « Un homme peut-il avoir plusieurs fins dernières ? ». Il répond bien évidemment par la négative, sans craindre de s'appuyer sur l'autorité de saint Augustin : « Il est par conséquent impossible que le désir se porte à la

fois vers deux choses comme étant l'une et l'autre son bien parfait » (Question 1, article 5). Il va établir ensuite en quoi consiste cette fin ultime de l'homme : elle ne peut consister dans la possession des biens extérieurs à l'homme, ni dans celle des biens intérieurs (santé, honneur, puissance). Il aboutit à la conclusion que l'unique fin ultime de l'homme est la vision de l'essence divine, qui est la fin surnaturelle de l'homme. Cette fin comble les puissances naturelles que sont l'intelligence et la volonté et donc englobe, absorbe la fin naturelle de l'homme. On ne peut donc pas parler d'une fin ultime naturelle de l'homme qui existerait en parallèle avec la fin ultime surnaturelle. Si notre bonheur consistait à sauter le plus haut possible pour observer ce qu'il y a autour de nous, on ne pourrait taxer d'injustice celui qui nous prendrait dans son hélicoptère pour admirer des paysages bien plus vastes : c'est précisément ce que Dieu a décidé de faire gratuitement pour l'homme.

Il semble difficile de se prétendre thomiste et de s'opposer si frontalement à l'enseignement du Docteur commun de l'Eglise.

### La question des limbes

Les enfants morts sans baptême, qui n'ont donc pas reçu la grâce sanctifiante par le sacrement de la régénération et qui n'ont pu faire un acte de charité parfaite car ils n'ont pas atteint l'âge de raison, connaissent effectivement un bonheur naturel dans les limbes, qui consiste dans la contemplation de Dieu par les lumières naturelles de la raison. Ce cas est tout à fait particulier. Dieu appelle tous les hommes au salut (c'est ce que l'on appelle la volonté salvifique universelle de Dieu). Certains hommes se détournent de ce salut et méritent la peine de la damnation éternelle, d'autres n'ont pas eu accès à cette élévation à l'ordre surnaturel. Il n'empêche que l'état de ces enfants est déficient par-rapport à ce que Dieu avait prévu pour eux dans l'ordre général de sa Providence. Saint Thomas parle pour ces enfants d'une « participation aux biens naturels » (*De Malo*, question 5, article 3). Parler pour eux d'une « béatitude éternelle » comme le fait le Père Gauthier dans la citation retenue par le texte (mais je me méfie maintenant des citations de cette étude) est une équivoque, en tout cas une position extrême qui n'est pas tirée de saint Thomas.

---

<sup>9</sup> *Obiter dicta* : choses dites en passant.

Je préfère la position du Cardinal Billot : « C'est pourquoi nous ne prononçons pas le mot de béatitude (même simplement naturelle). Non pas que leur condition, prise intrinsèquement et considérée en soi, diffère le moins du monde de la béatitude, qui eût été l'apanage de l'état de pure nature, puisque, dit saint Thomas, s'ils sont séparés de Dieu quant à l'admission à la gloire, ils ne le sont pas quant à la participation des biens naturels. Mais, c'est que, dans l'ordre présent, nous sommes élevés à une fin surnaturelle... et que, d'autre part, la béatitude est un état de perfection... Or les petits enfants, morts sans baptême, sont en état de coulpe, ils sont frappés de déchéance, ils ont manqué la fin à laquelle les destinait l'ordre actuel de la Providence. Le mot de béatitude a donc une portée qui ne trouve pas en eux son application »<sup>10</sup>.

### Les fins de la société politique

Il nous faut maintenant nous pencher sur une application de la thèse de la double fin ultime, celle des fins de la société politique. Notre auteur affirme sans décaniller que la fin intrinsèque de la cité est « le Bien commun de la société politique » et que la fin extrinsèque est « la glorification de Dieu par l'harmonieuse réalisation des plans divins du Créateur sur sa création ». Ces deux fins relèvent de l'ordre purement naturel (Dieu est considéré seulement comme le créateur).

Une simple consultation d'un ouvrage de référence sur la société politique permet de voir que cette affirmation s'oppose à la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Ce dernier en effet, dans son *De regno*, affirme que la fin intrinsèque de la cité est la vie selon la vertu, ce que les hommes ne peuvent réaliser que s'ils vivent en société selon leur nature d'animal politique. Il assigne ensuite à la société une fin extrinsèque, qu'elle ne peut réaliser elle-même : « atteindre, par cette vie vertueuse, la jouissance de Dieu ». Il s'agit là bien évidemment de la fin ultime de l'homme, sa fin surnaturelle.

Saint Pie X, peut-être imprégné avant l'heure de l'« hérésie de Vatican II » enseigne lui aussi : « En outre cette thèse [la séparation de l'Eglise et de l'Etat réalisée en France par la loi de 1905] est la

négaration très claire de l'ordre surnaturel. Elle limite en effet l'action de l'Etat à la seule poursuite de la prospérité publique durant cette vie, qui n'est que la raison prochaine des sociétés politiques ; et elle ne s'occupe en aucune façon, comme lui étant étrangère, de leur raison dernière qui est la béatitude éternelle proposée à l'homme quand cette vie si courte aura pris fin. Et pourtant l'ordre présent des choses, qui se déroule dans le temps, se trouvant subordonné à la conquête de ce bien suprême et absolu, non seulement le pouvoir civil ne doit pas faire obstacle à cette conquête, mais il doit encore nous y aider »<sup>11</sup>. C'est la thèse classique de la subordination indirecte de l'Etat à l'Eglise<sup>12</sup>.

Quand le principe est faussé, ce sont toutes les applications qui dévient.

### Conclusion

Le texte critiqué avance un paradoxe qui est un non-sens. L'élévation gratuite de l'homme à la vie surnaturelle rend la fin naturelle un élément de son unique fin ultime surnaturelle. Cette vocation de l'homme ne fait pas disparaître les réalités naturelles (les sciences, les arts, la vie en société, la loi naturelle...) mais les englobe dans l'ordre de la vie surnaturelle. Refuser cette vie surnaturelle, c'est concrètement se damner. Aucune neutralité n'est possible.

J'emprunterai le mot de la fin au Père Richard : « Evidemment, l'homme n'a, en droit, qu'une fin dernière, absolue et relative. Il n'est pas, d'autre part, un animal ni un ange, il est un homme. Impossible donc de concevoir une séparation qui laisserait la préoccupation de Dieu, de la fin dernière, de la religion, etc., à l'ange immortel qu'est notre âme, pendant que dans son ordre on donnerait à « notre animal » tout ce qu'il désire. Sans aller même jusqu'à ce principe de séparation absolue, il n'est pas possible de ne pas admettre cet autre principe d'union et de subordination : rien qui soit contre la fin dernière, rien qui ne soit pas pour la fin dernière, avec les nuances exposées plus haut »<sup>13</sup>.

Abbé Ludovic Girod

<sup>10</sup> Cité par l'abbé Albert Michel, *Enfants morts sans baptême*, Editions Iris, 2013, page 38.

<sup>11</sup> Saint Pie X, encyclique *Vehementer nos* du 11 février 1906.

<sup>12</sup> Voir en particulier l'article de l'abbé Jean-Michel Gleize, *De quelques distinctions*, in *Courrier de Rome*, N° 366(556), juin 2013 et les commentaires du R.P. Bernard Rulleau

accompagnant la traduction du *De regno* de saint Thomas d'Aquin (Editions Civitas, s.l., s.d.).

<sup>13</sup> Père Richard, article *Fin dernière* dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, tome V, deuxième partie, colonne 2500 (Letouzey et Ané, Paris, 1913).

Mardi 23 octobre à 20h30  
Conférence de  
Mme Viviane Lambert

# Mon fils Vincent, un combat pour la vie.

## Ecole Saint-Jean-Bosco

Allée des Platanes

01240 Marlieux

04 74 42 86 00 - [stjbmarlieux@orange.fr](mailto:stjbmarlieux@orange.fr)

### Horaires des messes

#### Ecole Saint Jean Bosco

La Ville - 01240 Marlieux  
téléphone : 04 74 42 86 00

#### *Les dimanches et fêtes d'obligation :*

09h00 : messe basse (se renseigner)  
10h00 : confessions  
10h30 : messe chantée  
18h30 : vêpres et salut du St Sacrement (sauf vacances)

#### *En semaine :*

Période scolaire : 7h15 : messe lue  
Samedi et vacances : 7h30 & 11h30 : messe lue

*1<sup>er</sup> vendredi du mois :* 18h30 : messe lue

*1<sup>er</sup> samedi du mois :* 10h45 : conférence spirituelle  
11h30 : messe lue

#### Chapelle du Sacré-Cœur

155, route du Grobon  
01400 Châtillon-sur-Chalaronne

#### *Les dimanches et fêtes d'obligation :*

8h00 : confessions  
8h30 : messe chantée

*1<sup>er</sup> samedi du mois :* 18h00 : confessions  
18h30 : messe lue